

## Compte-rendu de l'assemblée du quartier Jules Ferry du mercredi 10 septembre 2014

Présents : Mme Cavazza Jocelyne (élue référente du quartier), Mme Klintoe Catherine (référente du collectif), M. Gouttegata Daniel (habitant référent du collectif), M. Métairie Christian (Premier adjoint au maire, chargé Mme Lericq Sophie (adjointe au maire chargée de la démocratie, de la citoyenneté et des quartiers), Mme Dauvergne Lucie (conseillère municipale déléguée à la jeunesse et élue du quartier), M. Rouabhi Kamel (conseiller municipal délégué au commerce et élu du quartier), Mme Djindian Ani (chargée de mission développement durable à la ville d'Arcueil), des techniciens des sociétés Argéo et du Syndicat intercommunal pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) et 34 habitants.

Excusé : Mme Polet Monique (coordinatrice de quartier),

---

### 1) Présentation des nouvelles orientations concernant les assemblées de quartier :

Sophie Lericq expose les grandes lignes de la nouvelle démarche que la municipalité souhaite impulsée en matière de démocratie participative et pour redynamiser les assemblées de quartier, avec un rappel du contexte et des orientations :

- Une volonté ancrée de longue date dans le projet municipal :
  - ✓ 1996= création de 5 assemblées de quartier
  - ✓ 1997= affectation d'un budget de 150 000 euros pour les projets d'investissement des assemblées
  - ✓ 1998= Charte des assemblées de quartier
  - ✓ 2002= création de la mission citoyenneté
  - ✓ 2003= création d'une 6<sup>ème</sup> assemblée (Plateau/ Kergomard) et réactualisation de la Charte)
  - ✓ 2004= expérimentation de dispositifs d'association des habitants à la décision et à l'animation des quartiers (budget participatif et Fond de participation des habitants).
  - ✓ 2010/2012= participation à l'élaboration du plan de concertation du Plan local de déplacement.
  
- Une volonté de faire avec les habitants, pour :
  - ✓ Les associer à la décision publique
  - ✓ Organiser l'expression propre du quartier
  - ✓ Permettre aux assemblées d'exprimer les besoins et les demandes des habitants, de porter leurs propositions, d'élaborer collectivement des projets favorisant le vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie
  - ✓ Permettre aux assemblées d'émettre des avis sur les projets municipaux

Des outils pour agir avec les habitants : le droit de pétition, le référendum d'initiative locale, les consultations de quartier, les collectifs citoyens, le comité de suivi du Chaperon Vert...

Depuis quelques années, constat d'un tassement sensible de la participation, dû en particulier à une difficulté à répondre de façon crédible aux interpellations ou propositions citoyennes. Volonté de la municipalité de redynamiser fortement le projet participatif, pour engager une nouvelle étape marquée par la transparence des procédures et des réponses, le renouvellement des collectifs (tirage au sort) et une plus grande proximité des élus de quartier.

Elle indique que la volonté municipale est de redynamiser les assemblées de quartier et leurs collectifs, dans ce cadre toutes les expériences seront soutenues.

Sophie Lericq présente les nouveaux élus ou référent du quartier :

Mme Jocelyne Cavazza

Mme Monique Polet

Mme Catherine Klintoe

M. Kevin Védie

Mme Cavazza précise la démarche d'animation de l'assemblée, pour les élus :

- ✓ Faire vivre une vraie collégialité dans le collectif entre habitants et élus
- ✓ Ouvrir l'assemblée au quartier et à toutes les populations
- ✓ Instituer une vraie proximité des élus dans le quartier.

## 2) Point sur les travaux de géothermie prévus rue E. Raspail :

Mme Cavazza aborde le premier point à l'ordre du jour concernant la mise en place d'un réseau de géothermie sur la ville et plus particulièrement les travaux de pose de canalisations sur la rue Raspail, elle passe la parole aux techniciens afin qu'ils présentent le plan aux habitants présents :

Arcueil et Gentilly ont confié au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les énergies et les Réseaux de Communication l'étude et la mise en œuvre du projet. Le Sipperec a attribué une délégation de service public pour 30 ans à Argéo, pour les forages, la construction et l'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur.

✓ Un projet durable : les villes d'Arcueil et Gentilly ont fait le choix de s'engager dans un projet écologique et ambitieux, avec la mise en place d'un réseau de chaleur alimenté par la géothermie. Après le forage des puits et la construction de la centrale, des canalisations sont posées. C'est l'entreprise Argéo qui en a la charge.

✓ Quelques éléments sur le projet de réseau géothermique :

- ☒ Deux forages ont été effectués à 1600 mètres de profondeur, pour aller chercher l'eau naturellement chaude (entre 55 et 80°) dans la couche géologique le Dogger.
- ☒ 13 kms de canalisations dans les deux villes, au total
- ☒ Fourniture à l'été' 2015 de 60% des besoins en énergie du réseau (40% en gaz), évitant ainsi le rejet dans l'atmosphère de 14 600 tonnes de CO2 par an.
- ☒ Cette énergie fiable et sûre permettra aux usagers de maîtriser les coûts de chauffage.

✓ **Le chantier de pose de canalisation dans la rue Emile Raspail :**

○ Déroulé du chantier :

- 1<sup>ère</sup> partie= le terrassement
- 2<sup>ème</sup> partie= mise en place des tuyauteries et soudures
- 3<sup>ème</sup> partie= tests d'étanchéité
- 4<sup>ème</sup> partie= remblaiement et couche d'enrobé

✓ **Les mesures pour limiter l'impact du chantier sur le quartier :**

○ Travaux en trois tranches :

- Phase 1= travaux du 15 septembre au 24 octobre 2014 de 7h30 à 17h30/ emprise du chantier 6 semaines (stationnements neutralisés du bâtiment n° 46 jusqu'à la rue de l'église, commerces ouverts pendant les travaux, circulation piétonne maintenue, circulation véhicules maintenue).
- Phase 2= du 27 octobre au 5 décembre 2014
- Phase 3= du 12 janvier au 20 mars 2015.

○ Accès piétons maintenu

- La circulation routière maintenue en permanence sur la rue E.Raspail= pendant la 3<sup>ème</sup> phase **mise en sens unique de la rue E.Raspail au niveau de la place Poensin** (sens Paris/ Cachan).
- Maintien du stationnement dans la rue sur les tronçons qui ne seront pas en chantier
- Le bus : modification du trajet du Valouette (suppression des arrêts J.Ferry et rue du 8 mai 1945). Le bus qui viendra de la rue Sidobre montera vers la rue Berthollet et desservira le centre de santé avec un arrêt situé face à la rue du 8 mai 1945.
- Ramassage des ordures et intervention des services de secours possibles en permanence

✓ **Dispositifs de communication :**

- Réunions d'information pour les habitants et les commerçants en septembre
- Une lettre d'information distribuée aux riverains avant chaque phase de travaux, avec un plan de circulation au verso pour la phase 3
- Un numéro d'appel téléphonique gratuit = 0805 382 392
- Le site internet d'Argéo/ onglet travaux= [www.arcueil-gentilly.reseau-chaleur.fr](http://www.arcueil-gentilly.reseau-chaleur.fr)

M. Métairie précise que la réglementation impose d'analyser les enrobés afin de détecter d'éventuelles traces d'amiante. Des recherches sont effectuées systématiquement pour les tracés concernés par le réseau, impliquant parfois un décalage dans le démarrage du chantier. Néanmoins les analyses effectuées ont démontrés l'absence d'amiante rue Raspail. De plus, il rappelle que cette énergie est fiable et durable et que son coût sera maîtrisé pour les personnes raccordées.

✓ **Les questions des habitants :**

- Les livraisons pour les commerces seront-elles préservées ? *oui, des places livraison sont prévues.*
- Le calendrier sera-t'il respecté ? *à priori oui, mais le chantier n'est pas à l'abri de découvertes dans le sous-sol.*
- Une habitante dit sa surprise que l'entreprise ne dispose pas de documents fiables de la ville concernant le sous-sol.
- La personne chargée de la préservation du patrimoine informe l'assemblée que des sépultures sont présentes dans le sous-sol au droit de l'église. Il dit son inquiétude en particulier lors de la phase 2.

A l'issue de cette présentation et après les échanges avec les habitants présents, Mme Cavazza remercie les techniciens pour leur exposé.

Mme Cavazza intervient alors sur le positionnement des élus par rapport au fonctionnement antérieur de l'assemblée et du collectif et précise que la position des élus est de ne pas repartir à zéro, il y a une histoire et de l'expérience acquise, il faut la préserver tout en avançant.

3) Etat des lieux suite à la visite du quartier menée fin juin par des habitants et élus du quartier :

Elle indique qu'à la suite de la visite du quartier organisée en juin, des points ont été abordés qui ont fait l'objet de réponses de la part des services compétents, elles les exposent :

- Stationnement gênant récurrent rue Raspail, près de la boulangerie : *stationnements de courtes durées, pas de difficultés particulières.*
- Mauvais état de la Maison des Gardes : *ce bâtiment est de la compétence de la communauté d'agglomération. Le dernier étage a été réhabilité en 2013, sur crédits ville. Des filets ont été posés en 2014 pour sécuriser le site. La CAVB a prévu en 2015, une étude sur la restauration du toit et de la corniche*
- Demande de restauration de la Maison à la colonne : *pas de projet pour l'instant*
- *Changement des barres de protection situées à l'arrière des places de parking le long de la place de la République : ces barres permettent la sécurisation des piétons et de l'embranchement de la place*
- *Sécuriser la rue de la Fontaine : des verbalisations régulières sont réalisées.*
- *La promenade de la Vanne : convention de travaux signées en juin 2014 entre la ville et Eaux de Paris, les « travaux ville (éclairage, cheminement, pergolas...) » débuteront en octobre 2014. Les travaux sous la responsabilité d'Eaux de Paris, autour du terrain de boules démarreront dans un deuxième temps.*

4) Questions des habitants :

Un habitant constate une surreprésentation des élus au sein du collectif il dit sa surprise et demande pourquoi la visite de quartier s'est faite sans les habitants. Il propose que l'assemblée du quartier soit reconnue comme une interlocutrice auprès de la municipalité. *M. Gouttegata, habitant membre du collectif, indique qu'il n'y a pas d'exclusive en ce qui concerne l'implication citoyenne, tout le monde peut participer au collectif. Au contraire il regrette la faible participation antérieure, le quartier est grand, le collectif devrait le représenter plus largement.*

*Sophie Lericq répond que la balade s'est faite dans des délais serrés et que tous les membres du collectif (habitants et élus) y ont été invités. Il n'y a pas de surreprésentation d'élus dans les collectifs, puisque pour ce quartier il y avait 2 élus et 6/7habitants. Le souhait de la municipalité est au contraire d'ouvrir plus les collectifs, le tirage au sort permettra cette diversification et ce renouvellement, pour des collectifs plus représentatifs du quartier. Sophie Lericq indique également qu'un traitement des demandes des habitants plus efficace, transparent et réactif sera un enjeu important de ce mandat.*

*Pour Jocelyne Cavazza la municipalité tire les leçons des fonctionnements antérieurs pour changer la donne et développer l'implication citoyenne. Elle insiste sur le fait que l'affectation des crédits de l'assemblée, la définition des projets de quartier, ainsi que la priorisation des demandes seront traitées collégialement par le collectif.*

Trop longue période sans assemblée, ni collectif dans ce quartier. Auparavant, le traitement des demandes des habitants n'était pas satisfaisant et les réponses des services étaient très imprécises.

En tant qu'habitant nous avons des idées pour notre quartier, elles n'aboutissaient pas.

*M. Gouttegata rappelle qu'avant il n'y avait pas d'interlocuteur fiable, en plus d'un manque criant de visibilité sur « qui fait quoi ? » dans le quartier (CAVB, Conseil général, Etat...).*

*Mme Lericq rappelle qu'elle connaît bien les difficultés, ayant été élue référente du quartier Laplace. Elle s'engage sur des actions concrètes qui changeront la donne (des permanences d'élus dans les quartiers, un traitement des demandes des habitants plus transparent et mieux étayé, les comptes rendus d'assemblée distribués systématiquement et sur le site de la ville...).*

*Mme Klintoe précise que les élus de quartier joueront ce rôle d'interface entre la population et la municipalité. De plus l'organisation d'assemblées plus régulières et une plus grande traçabilité des interpellations citoyennes seront des atouts pour redynamiser le quartier.*

▪ La sécurité dans le quartier :

Il y a des problèmes d'insécurité rue Honneger

La police ne vient pas, quand on les appelle, car ils n'ont pas assez de véhicules.

*Pour M. Gouttegata la résolution des problèmes d'insécurité est essentielle dans le quartier, des habitants sont excédés.*

*Sophie Lericq rappelle l'importance d'appeler la police nationale qui permet « une veille statistique » justifiant les interventions et que des actions sont entreprises par la ville pour agir sur l'insécurité (présence régulière de compagnies de CRS, nouvelle brigade chargée d'intercepter les 2 roues, démantèlements de réseaux, réorganisation des missions des agents de surveillance de la voie publique...). Mme Sapoval adjointe au Maire chargée de la prévention et sécurité pourra intervenir lors d'une prochaine assemblée.*

•Questions sur l'efficacité des médiateurs dans le quartier

•Les riverains proches de la Promenade de la Vanne sont excédés par les nuisances sonores, qui sont le fait de groupes de jeunes, malgré les appels à la police (qui ne se dérange pas après minuit).

Sophie Lericq indique que la sécurité n'est pas un sujet tabou, des mesures sont prises et des actions engagées : concernant les PV les missions des agents de surveillance de la voie publique sont en cours de réorganisation afin de leur permettre d'élargir leurs champs d'intervention, expérimentation pour la vidéosurveillance.... Pour Mme Lericq au-delà de ces mesures c'est la

capacité à s'impliquer dans la vie de la cité, à porter des projets collectifs et à occuper l'espace public qui peut permettre de renforcer le sentiment de sécurité.

Pour la Promenade de la Vanne Sophie Lericq propose que le projet fasse l'objet d'une information de proximité auprès des riverains.

Concernant l'état d'avancement de la décontamination du site Curie, elle propose qu'une réunion soit organisée pour faire le point avec les riverains.

▪ La propreté et le cadre de vie dans le quartier :

- Les abords de la crèche parentale et de la pelouse de la Maison des Gardes sont sales (déchets, déjections canines...)
- La rue E.Satie n'est jamais nettoyée (encombrants, déchets...)
- Les riverains du site Curie n'ont plus d'information depuis un certain temps sur l'avancée du programme de décontamination.
- Des arbres du 18<sup>ème</sup> siècle ont été abattus près de l'aqueduc, pourquoi ?
- Des travaux sont prévus dans le parc P.V.Couturier (rue du 8 mai 1945), au 2<sup>ème</sup> semestre 2014, souhait d'une information complète sur le projet (réunion de présentation).
- Il y a un problème de propreté dans ce quartier/ pourquoi les herbes folles ne sont pas traitées ? Mme Dauvergne rappelle que de nombreuses villes, dont Arcueil, les traitent sans herbicides, de façon mécanique c'est un choix afin de préserver la nappe phréatique. Elle appelle aussi les citoyens à partager la responsabilité de la propreté, qui est l'affaire de tous.
- Le fossé de la Maison des Gardes n'est jamais nettoyé

Lors de la présentation du projet d'aménagement de la promenade de la Vanne aux riverains, la précédente élue au cadre de vie c'était engagée pour qu'une concertation s'engage avec eux sur l'emplacement des bancs. Il est très important que cette concertation se mette en place, au vu des troubles divers auxquels les riverains sont déjà confrontés (nuisances sonores, déchets, deux roues...)

- Découragement d'un habitant devant l'inaction de la ville pour traiter définitivement le non-respect de la réglementation sur les déchets de la part du restaurant « Twenty time ».

▪ Circulation/ stationnement dans le quartier :

- La rue de la Fontaine est régulièrement bloquée, du fait de véhicules en stationnement gênant= il n'y a pas de verbalisations régulières. Proposition= mettre en place des plots pour empêcher les stationnements irréguliers.
- La limitation de la vitesse à 30 km/h n'est pas respectée sur la rue Raspail.

- Demande de pose de ralentisseurs dans la rue Cauchy, du fait des nuisances sonores nombreuses cet été dues aux quads circulant à des vitesses excessives.
- Questions sur l'organisation des verbalisations sur les rues Cauchy/ Raspail, toutes les places de stationnement sont occupées (zone verte) en particulier par des personnes n'habitant pas le quartier, qui ne sont pas verbalisées, alors que les riverains le sont ? *M.Rouabhi soutient le projet de réaménagement de la rue Cauchy, car il a pacifié l'utilisation de l'espace public : les poussettes peuvent passer, l'éclairage a été amélioré...*
- Quelle pertinence pour la mise en double sens de la rue Cauchy : nombreuses incivilités, stationnements gênants près des bacs à fleurs, beaucoup de circulation de transit (effet report) ?
- Difficultés de stationnement pour les riverains de la rue Cauchy

Jocelyne Cavazza clôt la réunion en rappelant aux membres du collectif qu'une réunion est prévue le 6 octobre, ainsi qu'une autre assemblée courant novembre.

Farid Benhaddou

Mission citoyenneté